

# Madame David propose ...

Autor(en): **Jaquenoud**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **63 (1985)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-936875>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Madame David propose ...

Non, nous ne parlerons pas de Mme David.

Dans les «Notules sur les Porés (1)» du BSM 84/2: 43, nous avons écrit au sujet de nouvelles combinaisons: «Madame David propose les modifications suivantes.» Alors, qui dispose? C'est-à-dire, qui est-ce qui décidera que la nouvelle combinaison proposée sera acceptée ou refusée?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une combinaison? Rigoureusement parlant «le nom d'un taxon de rang inférieur au genre» ou, pour nous simplifier la tâche en tant qu'amateurs: le nom d'un champignon ou d'une plante. Nous savons que ce nom est binaire, c'est-à-dire qu'il est composé de 2 parties:

1. le nom du genre, qui commence par une majuscule;
2. l'épithète désignant l'espèce, qui commence par une minuscule.

(Pour ne pas trop compliquer, laissons de côté, cette fois-ci, les variétés, les formes, etc.)

Le nom botanique d'un champignon peut être changé par un mycologue pour une raison de *nomenclature*. La nomenclature est, au départ, l'action d'appeler un champignon par son nom ou, en l'occurrence, de lui donner un nom. Il est clair que pour se comprendre, il a fallu introduire des règles pour qu'on arrive, dans le monde entier, à utiliser le même terme, le même nom pour le même champignon. Ces règles sont contenues dans le «Code international de la nomenclature botanique» (dernière édition: 1983, basée sur les décisions prises au 13<sup>e</sup> Congrès botanique international de Sydney — et non pas de Melbourne comme nous l'avions écrit par erreur dans les Notules —), ouvrage de 472 pages, écrit en 3 langues, dont le français. Si un mycologue constate qu'un nom de champignon ne correspond pas à ces règles, par ex. parce que pour le même champignon il y a un nom valable plus ancien, ou pour de nombreuses autres raisons, il n'a qu'à exposer ce qu'il a découvert, en suivant naturellement les règles du Code, et à présenter le nouveau nom ou la nouvelle combinaison. Il n'a pas à «proposer» ce nom ou cette «combinaison» puisque celle-ci *doit* être substituée à la précédente pour que le Code soit observé.

On peut aussi changer le nom d'un champignon pour une raison de *taxonomie*. C'est la partie de la systématique qui définit les taxons, soit les genres, les espèces, etc. Il s'agit d'énumérer l'ensemble des caractères qui, par exemple, définissent une espèce (oh! ne soyons pas trop présomptueux en prétendant qu'il est facile de dire que ceci est une espèce, et que cela en est une différente). Un de nos co-spécifiques, l'amiral Hanno de Carthage avait déterminé les gorilles du Gabon comme des hommes sauvages. Il n'est pas même nécessaire de reculer de 2500 ans: Pensons aux noms spécifiques de Ricken qui, bien souvent maintenant, englobent des groupes d'espèces; pensons à la division de *Lactarius deliciosus* s.l. en de nombreuses espèces; ou à ces Clitocybes interstériles de Mlle Lamoure qui ne peuvent se distinguer l'une de l'autre, ni macro — ni photomicroscopiquement; ou encore à ces polypodes — fougères — qui ne peuvent se distinguer spécifiquement que par leurs chromosomes.

Les divisions supérieures à l'espèce sont encore plus difficiles à définir. Il y a par exemple des genres très homogènes qui ne causent aucune difficulté, d'autres qui ne peuvent s'appliquer qu'à une espèce. Et bien souvent le classement d'une espèce dans un genre et non pas dans un autre dépend de la sélection des caractères utilisée à cette fin. L'importance attachée à ces caractères diffère encore beaucoup d'un mycologue à l'autre: l'un donnera beaucoup d'importance au type de pourriture causée par le champignon, un autre à l'amyloïdité des spores, un autre encore au type de cristaux incrustant certaines hyphes, etc. Et la mycologie est encore beaucoup trop jeune pour déterminer dans la plupart des cas quel est l'ensemble des caractères décisifs.

Alors si durant ses recherches un mycologue a trouvé qu'un nouvel ensemble de caractères donne un groupe générique plus naturel, il *proposera* de nouvelles combinaisons: si leur naturel est évident, ses propositions seront facilement adoptées par ses collègues, du moins par ceux qui se maintiennent à jour; d'autres devront être vérifiées dans la pratique, d'autres encore ne provoqueront que des signes d'incompréhension et rempliront les longues listes de synonymes (de méchantes langues disent que pour certains, il y a encore une autre raison pour une nouvelle combinaison: celle de perpétuer leur nom... Mais cela ne concerne naturellement pas les mycologues sérieux). Une combinaison peut être adoptée pendant des

décennies, puis être abandonnée pour une autre à la suite de nouvelles découvertes, généralement résultant de recherches entreprises avec de nouvelles méthodes.

Une combinaison qui est le fruit de la taxonomie doit refléter les connaissances actuelles sur une espèce. Les changements pour raisons taxonomiques dureront encore très longtemps; en tous cas, une fin n'est pas prévisible. Par contre les changements pour raisons nomenclaturelles, et c'est ceux-là qui irritent, toucheront à une fin dès que l'on aura révisé toute la littérature en question ainsi que les types, et cette fin est heureusement à prévoir. L'application des décisions prises à Sydney accélèrera ce processus (nous en parlerons peut-être une autre fois).

Un amateur qui n'a pas les connaissances nécessaires pour juger d'une nouvelle combinaison suivra de préférence la nomenclature d'un bon livre de détermination pas trop vieux.

M. Jaquenoud, Achslenstrasse 30, 9016 St. Gallen

## Das Wort des Präsidenten der Wissenschaftlichen Kommission

### «Historische» Rüblinge

Der Leser sei beruhigt. Es handelt sich hier nicht um neue Arten, die ich entdeckt habe. —

Oft hört man von kultivierten Leuten, dass ein Gegenstand, ein Ort, eine Kirche oder ein Schloss eine geschichtliche Bedeutung haben als Träger einer Botschaft. Damit werde unsere Sensibilität berührt. Vor den Werken unserer Vorfahren bleiben wir nicht kalt und gleichgültig. Wir schaffen uns bildliche Vorstellungen darüber, wie der Mensch z. B. durch seine Taten dem Ablauf der Weltgeschichte ein Relief verliehen hat.

Nach mir gehören die Rüblinge zu den privilegierten Dingen der Geschichte. Ich will nicht bis zu den Assyrern zurückgehen, denn schon das Gestern gehört zur Geschichte.

Da ich auch mich überzeugen möchte, werde ich in einigen Worten zu erklären versuchen, was ich unter Pilzen mit geschichtlicher Bedeutung verstehe.

Vor etwa fünfzig Jahren hat man folgende Rüblinge (= *Collybia*) gekannt: *Collybia conigena*, *Collybia lilacea*, *Collybia rancida*, *Collybia esculenta* usw. Alle diese Arten waren in den offiziellen damals gültigen Bestimmungsbüchern zu finden. Heutzutage gehören sie zur Geschichte und sind nur noch in den Museen der Pilzkunde anzutreffen, insofern solche Museen existieren. Man kann das zwar bedauern, es ist aber so. Denn wissenschaftliche Ereignisse mit der grössten mykologischen Bedeutung haben die erste Hälfte dieses Jahrhunderts gekennzeichnet.

Unter diesen Ereignissen seien nur die wichtigsten erwähnt, es sind nicht sehr viele:

— Die mikroskopischen Untersuchungen, insbesondere der Huthaut der Pilze, z. B. nach René Maire (1878—1949)

— Die Entdeckung der Amyloidität von gewissen Sporen (Melzer 1924)

— Die Entdeckung der Siderophilie (Karminophilie) von gewissen Basidien (Kühner 1938)

Solche Ereignisse, die man als «revolutionär» bezeichnen darf, haben die geschichtliche Entwicklung der Pilzkunde stark geprägt. So dass man wie beim Kartenspiel die Karten neu verteilen musste.

Zum Beispiel auf diese Weise:

*Collybia lilacea* ist *Baeospora myriadophylla* geworden (wegen der Amyloidität der Sporen), *Collybia rancida* ist *Tephroclybe rancida* geworden (wegen der Siderophilie der Basidien). Die Arten *Collybia esculenta*, *conigena* und *tenacella* (früher verwechselt) wurden präzisiert und scharf voneinander abgetrennt (wegen der Huthaut, der Zystiden, usw.) und als *Strobilurus esculentus*, *tenacellus*, *stephanocystis* bezeichnet.

In dieser Hinsicht sind alle damaligen Rüblinge (*Collybia*) als «historische» Pilze zu betrachten.

Die wissenschaftliche Kommission besteht, um dem Amateur Mykologen zu helfen; denn er soll sich auch den neueren Untersuchungsmethoden anpassen. Auch wenn er dadurch gestört wird, auch wenn er sich in seiner Denkweise vergewaltigt fühlt. Jeder wissenschaftliche Fortschritt erscheint als eine Gewalttat über die Routine. Wenn man sich dem Fortschritt fügen kann, bleibt man jung.

Also bleiben wir jung und gehen wir nach vorwärts, auch wenn wir darüber die Geschichte etwas vergessen.

X. Moirandat